



## NEUCHÂTEL

## Une crèche vivante de l'Armée du salut

Comme elle le fait depuis plusieurs années avant Noël, l'Armée du salut installera et animera aujourd'hui de 9 heures à 19 heures une crèche vivante à l'extrémité nord de la rue du Bassin, à Neuchâtel. Outre les personnages de la Nativité, on pourra y observer un âne, un bœuf et des moutons. /réd

## LA TÈNE

## Paul-Vouga ne risque pas d'être trempé

Deux projets immobiliers distincts prévoient la construction d'une centaine de villas à La Tène sur des terrains répertoriés, comme de très nombreux autres déjà habités, sur la carte des dangers naturels de l'Etat. Un architecte et le directeur de l'Urbanisme expliquent pourquoi toutes craintes sont à écarter.

FLORENCE VEYA

La cartographie des dangers naturels du canton de Neuchâtel est formelle. Elle classe partiellement le terrain situé dans le quartier Paul-Vouga et Sur-le-Crêt, à La Tène, sur lequel 74 villas devraient s'ériger (notre édition du 15 décembre), en zone de danger résiduel.

Architecte chez Rotilio SA, promoteur du projet, Christophe Masini tient à apporter cette précision. «Nous n'allons pas construire sur un terrain spécialement inondable», assure-t-il. «De nombreuses habitations du Littoral, et même la faculté des lettres, à Neuchâtel, sont bâties sur de telles zones.»

Concernant le secteur Paul-Vouga, le Département cantonal de la gestion du territoire (DGT) a donné son feu vert dans les termes suivants: «Une partie du secteur (réd: plus précisément dans le bas, où une quinzaine d'unités seront construites) se situe dans une zone où les dangers ont une très faible probabilité d'occurrence



ENVIRONNEMENT Les villas devraient s'ériger dans un ensemble de verdure.

(ROTILIO INGÉNIEUR SA)

(événement extrême), mais sont susceptibles d'atteindre une forte intensité». Et de souligner: «Dans un tel cas de figure, des mesures de protection constructives ne seront pas exigées du requérant.» Christophe Masini précise, pour sa part, qu'il est même possible de construire des bâtiments sur des terrains classés en zone de danger moyen. «Mais il est alors nécessaire de prendre des mesures particulières.»

Autre lieu, autre projet immobilier, la construction de 28 habitations en bordure de la Thielle (notre édition du

11 décembre) ne sera rendue possible qu'en raison de travaux effectués par l'Etat l'an dernier. «Un muret d'environ 40 cm a été construit pour élever le niveau potentiellement atteignable par la Thielle tous les cent ans», indique Daniel Rotsch, directeur de l'Urbanisme de la commune de La Tène. «Par ailleurs, tout le secteur a été revégétalisé pour pomper un maximum d'eau.»

Et le conseiller communal de conclure: «Aucune habitation de ces zones ne risque de voir sa cave inondée. Le projet

Paul-Vouga prévoit un remblaiement de terrain pour pouvoir y creuser des caves et celui en bordure de la Thielle annonce la construction des locaux techniques à côté des habitations.»

Les deux lotissements seront en effet construits sur des parcelles abritant chacune des sites archéologiques. Terrains dont les tréfonds peuvent être fouillés, mais jamais utilisés. /FLV

Site à consulter: cartes des dangers naturels sur [www.ne.ch/dangersnaturels](http://www.ne.ch/dangersnaturels)

## RECETTES FISCALES

## Hauterive mise sur les nouveaux venus



VUE SUR LA COMMUNE Hauterive a les infrastructures nécessaires pour accueillir entre 400 et 500 âmes supplémentaires. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

Le budget 2011 de la commune d'Hauterive, largement accepté hier soir, prévoit un déficit d'un demi-million de francs. Le rapport du législatif demandant un impôt foncier pour apporter 25 000 à 28 000 francs de ressources supplémentaires n'a pas convaincu.

«Hauterive est la seule commune avec Lignières à ne pas en avoir. Et il ne touche pas les personnes physiques. Mais l'idée d'un impôt supplémentaire ne passe tout simplement pas», commente le conseiller communal Jean Wenger.

Pas question donc de toucher à la fiscalité. En tout cas pas dans ce sens. «Pourtant, le résultat que prévoit le budget le montre, nous avons besoin d'augmenter nos recettes», poursuit Jean Wenger.

«Nous misons sur les nouveaux arrivants», explique Serge Rusillon, l'administrateur communal. «Hauterive a les infrastructures pour accueillir jusqu'à 3000 habitants. Soit 400 à 500 âmes de plus qu'actuellement.»

Des nouveaux habitants pourraient affluer dans un futur proche, déjà, avec le projet immobilier de Verger-Clottu. Le complexe de logements prévoit 19 appartements

dans le courant de l'année prochaine.

Pour un horizon plus lointain, le Conseil communal travaille actuellement sur la réaffectation de zones industrielles et agricoles en zones à bâtir, ou mixtes. «Mais ces procédures peuvent prendre du temps avant d'aboutir.» Quant à l'avenir des locaux de Voumard, et de l'éventualité d'un repreneur, la situation stagne depuis quelques mois.

L'autre gros objet de la séance, la demande de crédit de 620 000 francs pour implanter des conteneurs enterrés sur le territoire communal, a été accepté par le législatif. Dans la plupart des cas à Hauterive, les ordures ménagères sont déposées le long des allées ou dans des conteneurs. Le rapport qui a été voté prévoit l'installation de 40 conteneurs enterrés. Qui permettront, notamment, d'éviter «le problème récurrent des sacs à poubelles déposés le mauvais jour ou éventrés par des animaux.» Selon le rapport, la distance moyenne d'un point de collecte pour l'habitant étant de 100 à 150 mètres. «Le projet s'adapte à la réduction du volume de déchet d'environ 20% prévu après l'introduction de la taxe au sac», explique Jean Wenger. /ssa

## CONVIVIALITÉ

## Fêter Noël autrement en quatre lieux du Littoral

Vendredi et samedi, beaucoup fêteront Noël en famille. Par choix ou pour d'autres raisons, d'autres voudront le faire dans des assemblées plus larges. Sur le Littoral neuchâtelois, quatre lieux et événements s'offrent à eux.

## ■ Noël autrement

Pour la 17e fois, Noël autrement, devenu un classique du genre, accueille tout un chacun sous le péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel dès vendredi 15 heures et jusqu'à samedi 20 heures. Durant ces 29 heures, on pourra bien sûr manger gratuitement grâce à l'aide de nombreux commerces et restaurateurs. «Mais si certains peuvent et veulent encore donner quelque chose pour le buffet, ils sont évidemment les

bienvenus. Sur l'ensemble de la manifestation, nous servons en général 2000 assiettes», déclare Hélène Silberstein, qui préside pour la première fois le comité organisateur.

Noël autrement vit aussi grâce à ses nombreuses animations. «Il y aura beaucoup de danse, dont du rock acrobatique le 24. Mais nous cherchons encore des gens pour animer la soirée du 24 à partir de 21 heures.»

Pour samedi, le programme prévoit notamment une animation «surprise» pour les enfants rue du Concert.

## ■ Noël des isolés

Mis sur pied depuis vingt ans par la société philanthropique l'Union, le Noël des isolés vise la population des deux com-



NOËL AUTREMENT Vingt-neuf heures non-stop. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

munes de la Côte, et c'est le seul Noël de ce genre auquel il faut s'inscrire. Un peu moins de 200 personnes l'avaient fait à la date d'hier. Leur Noël commencera vendredi à 11 heures à la salle des spectacles de

Peseux. Après le repas, il se poursuivra par un thé dansant.

## ■ Noël en commune

A la salle des spectacles de Boudry, Noël en commune débutera vendredi à 18 heures

et prendra fin à 23 heures. La manifestation accueille chacun, sans inscription préalable. Cette année, les animations s'annoncent riches, avec notamment du karaoké, du jonglage en couple, des morceaux à la flûte traversière et du sirtaki.

## ■ Noël ensemble

La grande salle de Bevaix s'ouvrira vendredi à 18h15 pour l'apéritif de Noël ensemble. La traditionnelle raclette commencera à être servie à 19 heures, et la soirée comprendra notamment une intervention du Père Noël. Raymonde Da Pare assurera l'animation musicale, et le pasteur Yves Bourquin fera une visite à 22 heures, une heure avant le culte de 23 heures au temple. /jmp

## MUSIQUE

## L'Erguël chante à Neuchâtel

Sous la direction de Philippe Krüttli, l'Ensemble vocal d'Erguël présentera samedi à 17h à la collégiale de Neuchâtel, ainsi que dimanche 9 janvier à 17h également au théâtre du Passage, l'Oratorio de Noël de Bach. Trois cantates se chantent à Noël, trois autres relatent les premiers jours de la nouvelle année. Cette construction permet de suivre l'histoire de la nativité. L'orchestre le Moment baroque ainsi que cinq solistes accompagneront le chœur. Il y aura ainsi plus de 100 musiciens et chanteurs réunis. /mpr

Réservations sur [www.everguel.ch](http://www.everguel.ch) ou au théâtre du Passage au 032 717 79 07